



DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

COMMUNAUTE DE COMMUNES CELAVU PRUNELLI

SEANCE DU QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE

DELIBERATION N°DCC2024-123

Nombre de membres :

Afférents au conseil communautaire : **24**

En exercice : **24**

Qui ont pris part à la délibération : **18**

Absents : **6**

Pouvoir : **0**

Pour : **18**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Date de la convocation : **27 Novembre**

2024

Date d'affichage : **05 Décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre, à dix-sept heures, le conseil communautaire de la communauté de communes Celavu Prunelli, s'est réuni sous la présidence de M. Noël Dominique LIVRELLI, en son siège.

Etaient présents : Noël Dominique LIVRELLI, Pierre François BELLINI, Félix BRUSCHI, François CHIARASINI, Monique CHIOCCA, Roselyne FOLACCI, Jean-Baptiste GIFFON, Jean-Luc GIOCANTI, Madeleine GUGLIELMI, Thérèse MALU, Jean-Baptiste MAZZACAMI, Paul MAZZACAMI, Jean-Jacques MURACCIOLI, Patrick NANNI, Marie-France ORSONI, Antoine OTTAVI, Antoine PELLEGRINETTI, Dominique VINCENTI.

Etaient absents : Corinne DIANI, Gabrielle FOLACCI, Ange Marie GAMBARELLI, Achille MARTINETTI, Catherine MAZZACAMI, Pierre POLI.

Secrétaire de séance élue : Madeleine GUGLIELMI

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°5 – BUDGET 670 00

Le Président,

Vu le budget prévisionnel n°67000,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la création d'une nouvelle opération d'investissement en dépenses et recettes intitulée « Aménagement pour le Café des Parents » n° 2414.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2024

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
23 / 2313 / 2213 / 518	Constructions (réduction de crédits sur opération 2213 – plan patrimoine 10 villages)		6 715,50
21 / 2181 / 2414 / 4221 / ENF	Installations générales, agencements et aménagement (aménagement café des parents)	6 715,50	
Total		6 715,50	6 715,50

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
13 / 13361 / 2213 / 518	Dotations d'équipement des territoires ruraux (réduction de crédits sur opération 2213 – plan patrimoine 10 villages)		4 923,00
13 / 13178 / 2414 / 4221 / ENF	Autres (ouverture de crédit subvention MSA sur opération 2414 Café des parents).	4 923,00	
Total		4 923,00	4 923,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2024

Publication : 05/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an et ont signé au registre les membres présents.

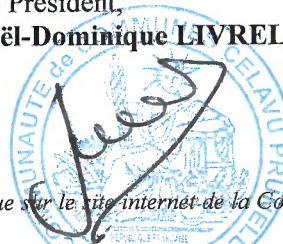
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance

Madeleine GUGLIELMI

Le Président,

Noël-Dominique LIVRELLI



La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Communauté de Communes Celavu-Prunelli.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr